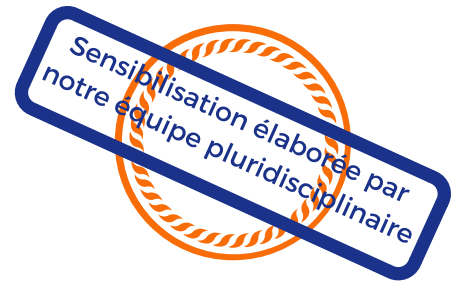


TRAVAIL DE NUIT



Le travail de nuit engendre différents troubles sur l'organisme (dérèglement du sommeil, perturbation hormonale, dépression,...).



Public ciblé: artisan - chef d'entreprise - chef d'équipe - responsable QSE - salariés
Durée: environ 1h00, variable en fonction de vos disponibilités et de vos attentes

Programme



1ère partie : Présentation théorique par vidéoprojection

- Définition du travail de nuit, sommeil,...
- Travail de nuit et effets sur la santé
- Risque d'accident du travail : baisse de vigilance
- Prévention collective et individuelle du risque.
- Règles d'hygiène de vie lors de travaux de nuit.

2ème partie : Temps d'échange.

Méthode



Nos sensibilisations sont effectuées au sein de votre entreprise ou dans nos centres suite à une analyse préalable de votre demande et de votre situation concernant le niveau actuel de prévention des risques.

Objectifs



- Réduire et appréhender le risque.
- Prévenir la baisse de vigilance
- Repérer les signaux d'alerte.
- Assimiler des notions pour une meilleure hygiène de vie.
- Responsabiliser vos collaborateurs.

Tarif



Les sensibilisations sont un service compris dans vos cotisations. Vous y accédez donc de plein droit sur simple demande.



Toute demande de sensibilisation fait l'objet d'une étude préalable de la part de nos équipes, afin de répondre au mieux aux besoins de votre entreprise (contexte, demandes spécifiques, format, ... etc.)
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

MAIL: PREVENTION@SISTBTP-LORRAINE.FR
TEL: 0387626813 | WEB: WWW.SISTBTP-LORRAINE.FR

